

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-

059744

60981

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5628 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BIBLAT MUSTAPHA

Date de naissance : 01. 02. 1951

Adresse : Db. Houria Rue 208 N° 74

HAY HASSANI - CASA

Tél. : 06.72.71.59.36 Total des frais engagés : 1235,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/02/2021

Nom et prénom du malade : BIBLAT MUSTAPHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : BAD

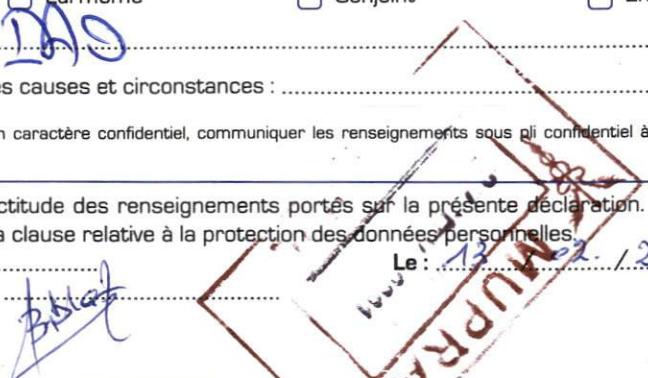
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 13.02.2021

Signature de l'adhérent(e) : BIBLAT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/2021	Q + ECG		500 ₣/-	
11/02/2021	Echographie		500 ₣/-	 Dr. Naseem Hayat Cardiologue Afghanistan, Dehkhana, Bloc 225 Kabul - Cesarova 17/2/2014

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Naïf INP : 9204456 Tel : 0522 03100 Abidjan - Bld Sidi Date : 11/02/21	11/02/21	334.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

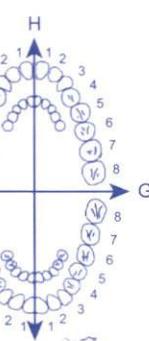
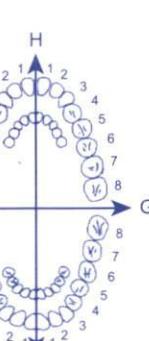
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux
D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	
	B			
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hayat NAJIH

Cardiologue

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille
Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen
Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes
Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

الدكتورة حياة ناجي

نقاطة في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب الدارالبيضاء

طبيبة داخلية سابقاً مستشفى ماريسبيليا بفرنسا

طبيبة داخلية سابقاً مستشفى ابن رشد بالدارالبيضاء

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصدى من جامعة باريس

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطب بباريس

Casablanca, le :

11/02/2021

101.80

Bilbet Rustaghe

101,80

①

SloveSyl Sulepten S.V

101.10

39,30

LOT N°: 1289376

UT. AV.: 12 22

P.P.V 39 30

39.30

②

Alopactozine CP: 100 mg f. 1 le sucre

30.70

③

Kordafic 40 mg S.V

63.50

④

Uffomat 100 mg S.V

99.00

⑤

-Nazine 300 mg S.V

LOT: 306012
PER: 06/2022

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30

P.P.V: 30DH70

Barcode: 6 118000 061847

Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay Hassani, Casablanca

شارع أفغانستان، درب الهراء، برج 225، رقم 1، الطابق الثاني، الحي الحسني، الدارالبيضاء

Tél.: 05 22 90 70 51 GSM : 06 62 69 23 99

334.30

CABINET DE CARDIOLOGIE DR NAJIH HAYAT

FACTURE

NOM : BIBLAT

PRENOM : MUSTAPHA

<u>DATE</u>	<u>ACTE</u>	<u>MONTANT</u>	<u>SIGNATURE</u>
11/02/2021	Consultation+ECG	300 dh	 Dr. NA JIH Hayat Cardiologue Bd Afghanistan - Dr. Houda - Bloc 225 Hay Hassan - Casablanca INPE 01173914
11/02/2021	ECHOCOEUR	700 dh	 Dr. NA JIH Hayat Cardiologue Bd Afghanistan - Dr. Houda - Bloc 225 Hay Hassan - Casablanca INPE 01173914

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIOVASCULAIRE : Dr NAJAH HAYAT

Nom : BIBLAT

Le 11/02/2021

Prénom : MUSTAPHA

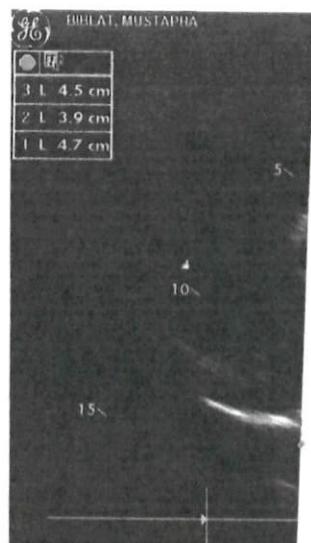
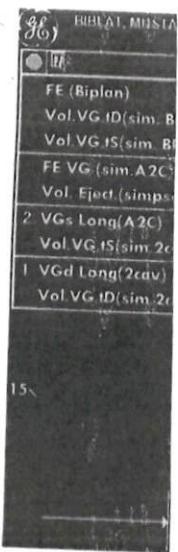
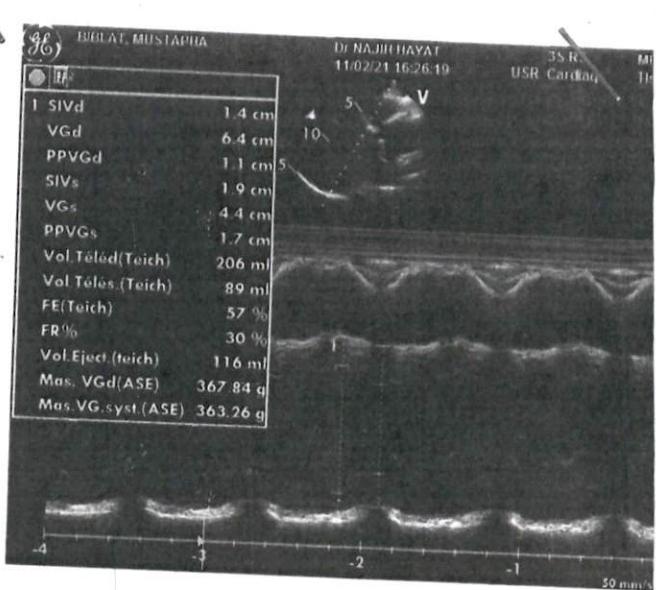
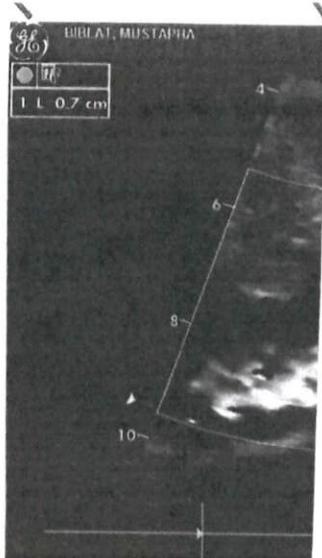
COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE

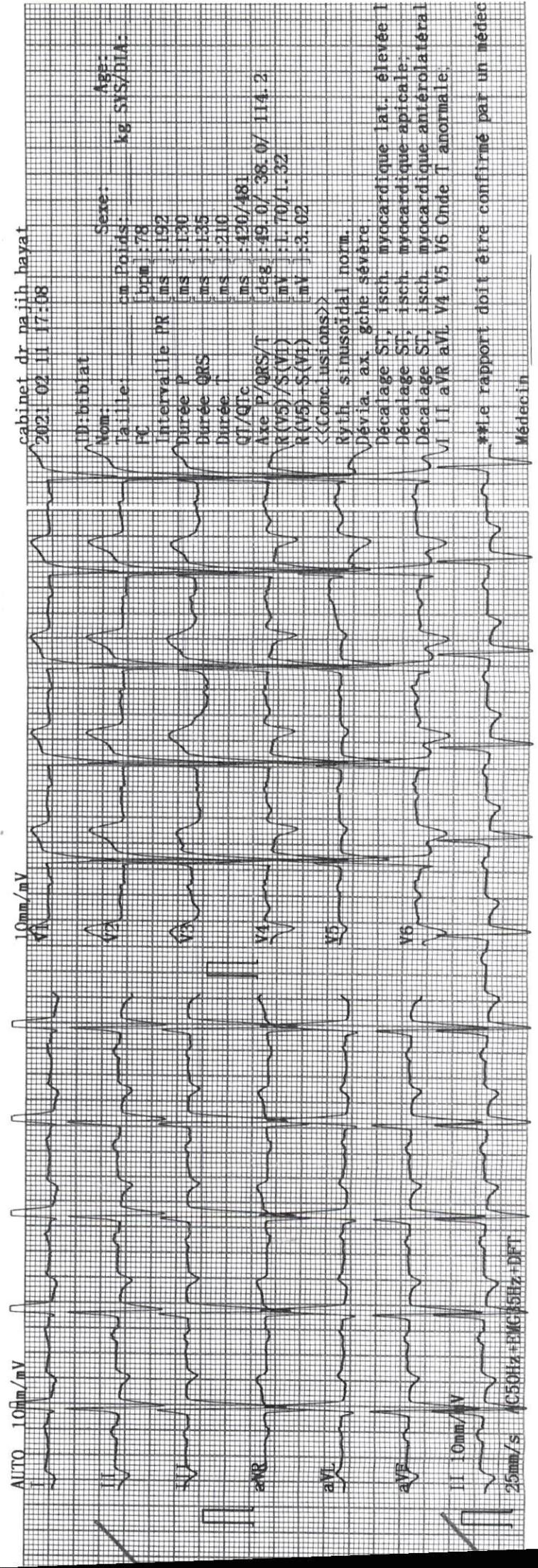
- 1- VG dilaté (VG : 67/44 mm), hypertrophié (SIV : 14mm, PP : 11mm), asynchronisme ventriculaire, FEVG : 45%
- 2- PRVG basses
- 3- OG légèrement dilatée (SOG : 17cm² SOD : 15cm²), libre d'échos
- 4- Valve mitrale fine, IM minime, pas de sténose mitrale (SVM par planimétrie : 6,2cm²)
- 5- Valve aortique tricommissurale, épaisse, remaniée. IAo grade 2 fort à 3, pas de sténose aortique (ITV Ao : 43cm et Gdt moyen : 10 mmHg)
- 6- Cavités droites non dilatées, bonne fonction systolique du VD (S'VD : 17cm/s TAPSE : 19mm)
- 7- Pas de signes d'HTP
- 8- VCI non dilatée, compliant
- 9- Pas d'épanchement péricardique
- 10- Valsalva : 47 mm et Ao Asc : 45 mm

AU TOTAL :

- Aspect de cardiopathie dilatée, FEVG : 45%
- PRVG basses
- IM minime
- IAo grade 2 fort à 3
- Bon VD
- Pas d'HTP
- Aorte ascendante à 45 mm et Valsalva à 47 mm

Dr. NAJAH Hayat
Cardiologue
Bd Afghanistan, Darb Houha, Bloc 225
Hay Riad - Casablanca
Tél : +212 522 173914





**Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin